## DeuxiÃ"me phase du projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o October 2015

## Le

ministre de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire, Abdoulaye Diouf Sarr a annoncé le démarrage prochain de la seconde phase du projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique (PPOHEP).

En visite des réalisations de la

premiÃ"re phase du PPOHEP dans les communes de Dalifort, Médina Gounass et Wakhinane, le ministre a annoncé le démarrage prochain de la seconde phase de ce projet qui vise l'éradication du phénomÃ"ne des inondations dans cette partie de la capitale sénégalaise. Selon Abdoulaye Diouf Sarr, cette seconde phase va toucher les localités situées de Yeumbeul à Diamniadio, en passant par Malika. "Nous sommes dans une perspective d'installer des ouvrages qui vont nous donner une solution définitive. Le chef de l'État a misé sur un investissement massif mais durable pour traiter de maniÃ"re définitive la question des eaux pluviales, donc les inondations. Fini la stratégie des interventions d'urgence pour juste régler le problÃ"me à court terme", a-t-il affirmé. Félicitant l'Agence de développement municipal (ADM) pour la technologie utilisée dans la réalisation de ces infrastructures, Abdoulaye Diouf Sarr a assuré que tout est gravitaire jusqu'au point final.

## Lors de cette

tournée, le ministre a également insisté sur la nécessité d'une bonne gestion des ouvrages réalisés. Il ainsi invité les différentes communes concernées à l'intercommunalité pour définir ensemble les méthodes d'une gestion participative qui impliqueront toutes les populations. "C'est un ouvrage qui est véritablement interconnecté et qui intéresse toute les communes traversées par le projet. Elles doivent, pour la bonne survie de l'ouvrage, se mettre ensemble pour assurer le mode de gestion mais surtout pour voir ensemble comment gérer les espaces libérés par les eaux. Car, au-delà des équipements de drainage, il y'a aussi la question de l'aménagement des espaces libérés par des espaces verts et des parcours sportifs."

Nando Cabral Gomis, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica 13-10-2015